

Le Référent Handicap

L'Architecte de l'Inclusion au cœur
des organismes de formation

Un Rôle Né d'une Double Exigence : Sociale et Réglementaire

La fonction de référent handicap répond à un enjeu sociétal d'inclusion et à un cadre légal de plus en plus strict, rendant sa nomination incontournable.



Un 'véritable tremplin' vers l'emploi.

La formation est un levier essentiel pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, mais des freins subsistent (accessibilité, supports inadaptés, manque d'accompagnement).

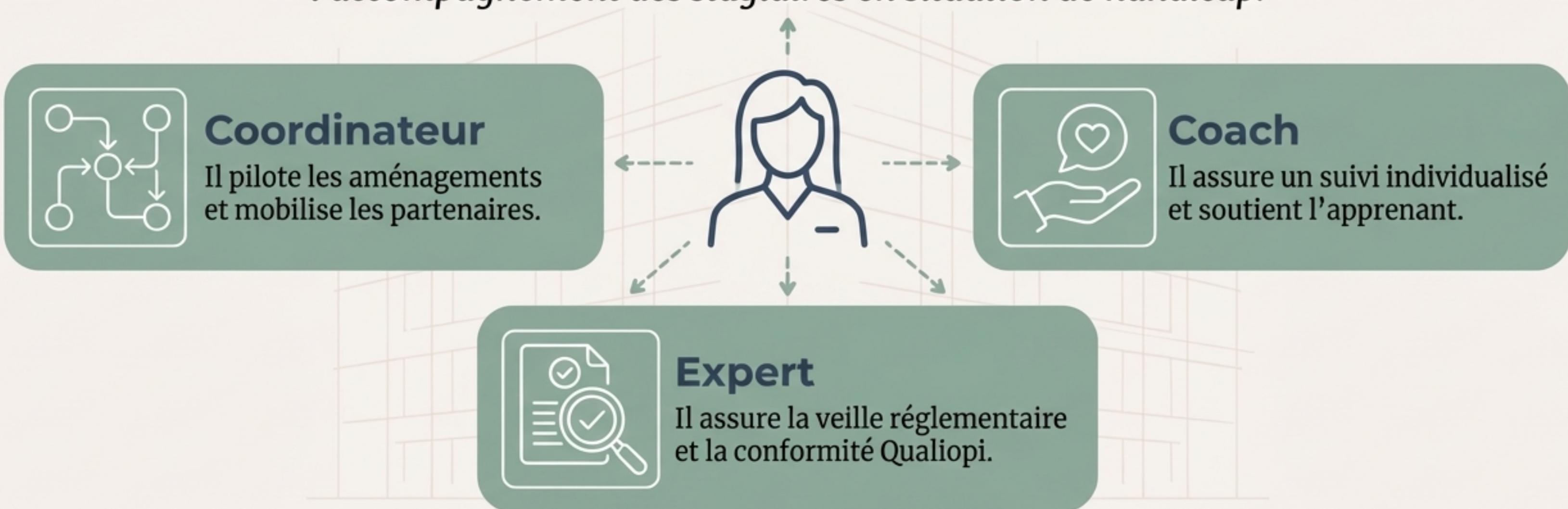
Des fondations légales solides.

Ancré dans la Loi de 2005 sur l'égalité des chances et renforcé par la Loi 'Avenir professionnel' de 2018 qui a généralisé la certification Qualiopi.

Portrait de l'Architecte de l'Inclusion

Bien plus qu'un simple contact, le référent est un professionnel polyvalent qui orchestre des parcours de formation équitables et efficaces.

Le référent handicap est le "point de contact privilégié" et le garant de l'accueil et de l'accompagnement des stagiaires en situation de handicap.



« L'architecte de l'inclusion » garantissant que chaque apprenant puisse suivre son parcours « dans les meilleures conditions possibles ».

Les 6 Missions Clés : Une Vision à 360°

Les responsabilités du référent couvrent l'intégralité du cycle de vie de la formation, de l'analyse des besoins de l'apprenant à la conformité globale de l'organisme.





Bâtir un Parcours Individualisé pour l'Apprenant

Le cœur de la mission est de co-construire une solution sur mesure avec l'apprenant, en évaluant ses besoins et en adaptant la pédagogie.

Accueil, Évaluation et Orientation

- Recueillir les demandes et évaluer les besoins spécifiques.
- Orienter vers les dispositifs d'accompagnement (aides financières, techniques).
- Assurer un suivi individualisé pour anticiper et résoudre les difficultés.

Adaptation Pédagogique et Organisationnelle

- Organiser les aménagements en concertation avec les formateurs.
- Veiller à la disponibilité de supports en formats alternatifs (gros caractères, braille, audio).
- Participer à l'adaptation des évaluations (tiers-temps, oral...).

Construire un Écosystème Accessible et Accueillant

L'inclusion est une responsabilité collective. Le référent s'assure qu'elle se matérialise dans les lieux, les outils numériques et les mentalités.

Accessibilité des Locaux et Ressources

Physique : S'assurer du respect des normes (rampes d'accès, ascenseurs, signalétique, boucles magnétiques).

Numérique : Veiller à la conformité des plateformes *e-learning* (RGAA, sous-titrage des vidéos).

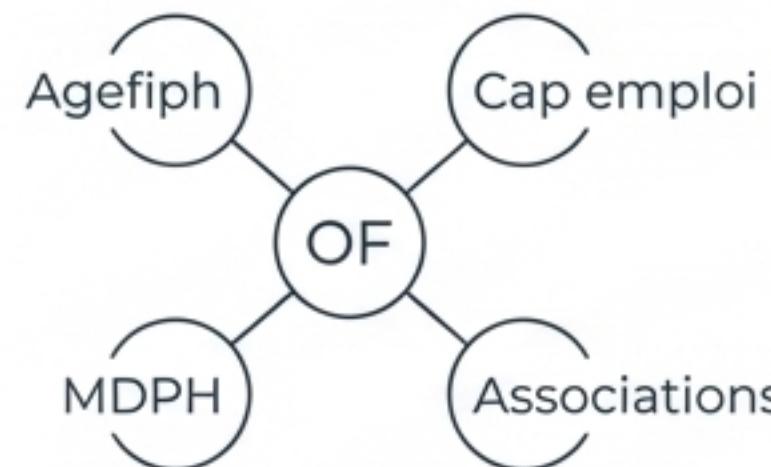
Sensibilisation et Formation des Équipes

Diffuser une culture de l'inclusion auprès de tous les collaborateurs (formateurs, administratifs). Organiser des sessions de sensibilisation sur les différents types de handicap et les bonnes pratiques d'accueil.



Piloter le Projet : Partenaires et Conformité

Le référent ne travaille pas seul. Il mobilise un réseau d'experts externes et garantit l'alignement de l'organisme avec les exigences réglementaires.



Animation du Réseau de Partenaires

- Mobiliser les acteurs spécialisés : Agefiph, Cap emploi, MDPH, associations.
- Obtenir expertises et financements (matériel spécialisé, aide humaine).
- Coordonner les démarches administratives pour l'apprenant.



Veille Réglementaire et Alignement Qualiopi

- Assurer une veille active sur la réglementation et les conventions.
- Vérifier le respect des indicateurs Qualiopi, en particulier l'Indicateur 26.
- Intégrer les procédures dans les cycles d'amélioration continue.

La Boîte à Outils de l'Inclusion : Du Plan à la Réalité

La stratégie d'inclusion se traduit par un large éventail d'aménagements concrets, adaptés aux besoins de chaque stagiaire.



Supports de cours

Documents en gros caractères/braille/audio, vidéos sous-titrées.



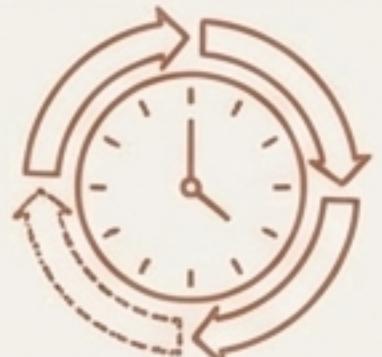
Outils technologiques

Lecteurs d'écran, synthèse vocale, claviers ergonomiques, interprètes LSF.



Aménagement des locaux

Mobilier modulable, postes de travail ajustables, zones calmes.



Organisation

Horaires ajustés, pauses supplémentaires, visite d'accueil préalable.



Évaluations

Tiers-temps, épreuves à l'oral, adaptation des critères.



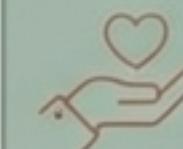
Qualiopi : L'Indicateur 26, une Clé de Voûte Stratégique

Le respect des exigences liées au handicap n'est pas une option, mais une condition non négociable pour obtenir et maintenir la certification Qualiopi.



Focus sur l'Indicateur 26

L'organisme doit prouver qu'il "mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap".



Point de vigilance clé : La preuve de cette *capacité à accueillir* est exigée, même en l'absence de stagiaires en situation de handicap.



Le risque : La non-conformité sur cet indicateur est considérée comme une "**non-conformité majeure**", pouvant compromettre l'ensemble de la certification.

L'Impact pour l'Apprenant : Un Tremplin vers la Réussite

L'accompagnement personnalisé et l'environnement adapté se traduisent par une meilleure performance, une confiance accrue et une véritable égalité des chances.



L'Impact pour l'Entreprise : Un Partenariat Stratégique

Un organisme de formation inclusif devient un partenaire de choix pour les entreprises qui cherchent à diversifier leurs talents et à renforcer leur engagement sociétal.



Accès à un vivier de talents

Le recrutement de personnes handicapées formées élargit les compétences accessibles avec des profils "très engagés et motivés".

Renforcement de la marque employeur

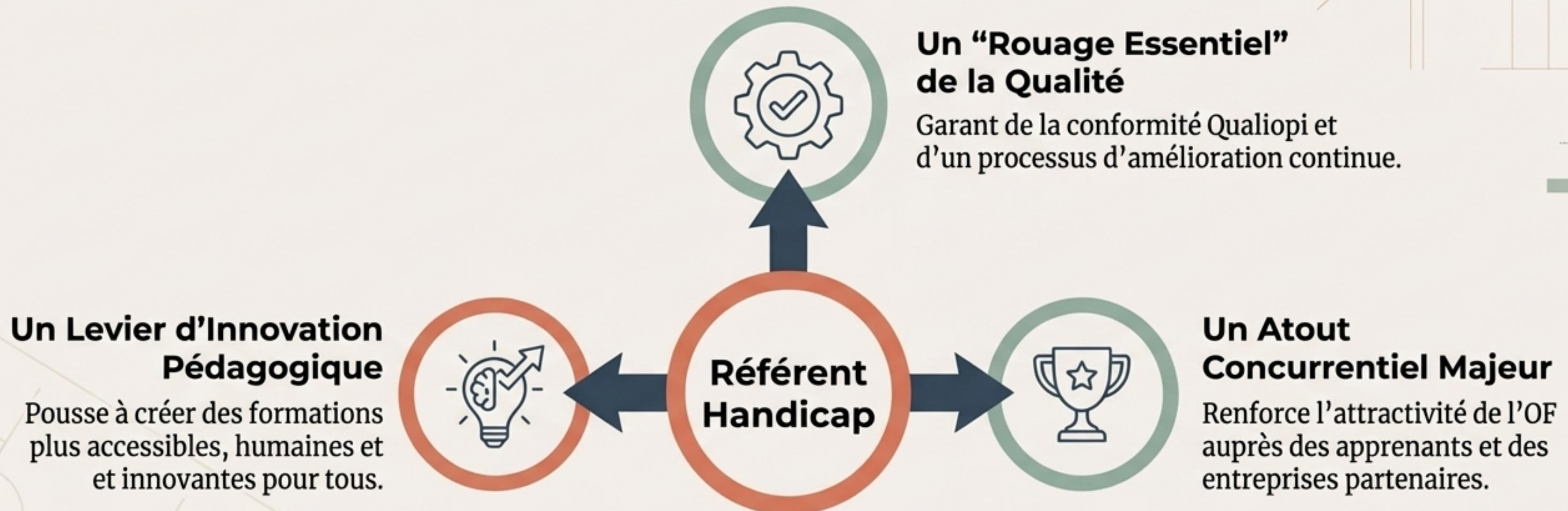
Une politique inclusive est valorisée par les clients et les candidats, et contribue à la démarche RSE.

Aide à la conformité légale

Facilite le respect de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH).

Le Référent Handicap : Un Investissement Stratégique

Le référent transforme une contrainte réglementaire en un puissant levier de qualité, d'innovation et de différenciation sur le marché.



« Grâce au Référent Handicap, les organismes de formation peuvent non seulement répondre aux exigences légales, mais aussi **faire de l'inclusion un atout concurrentiel**. »

Prêts à Bâtir l'Inclusion ?

L'intégration de la fonction de référent handicap n'est pas seulement une mise en conformité. C'est poser la première pierre d'un organisme de formation plus performant, plus humain et résolument tourné vers l'avenir.

[Nom de l'organisation/du service]

[Adresse e-mail de contact]

[Site web]

